



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

SABLONS - CHANTOURNE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale renouvellent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, qui ont eu lieu de 2014 à 2019, pour entendre leurs questions, échanger sur leur cadre de vie et évoquer les projets en cours ou à venir.

Du fait des mesures sanitaires liées au covid-19, la rencontre a été testée pour la première fois en visioconférence. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique cadre de vie puis concertation.

Le rendez-vous du quartier Sablons-Chantourne s'est déroulé le **mercredi 7 avril 2021** en visioconférence :

7 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Bernard Dupré, Philippe Auger et Pascale Galliard.

Introduction du Maire

La commune a voté son budget lors du conseil municipal de mars 2021. La commune a dû faire face à une augmentation des dépenses liée à la crise sanitaire et à une baisse des recettes, en particulier du stationnement payant. Ces changements ont pu être absorbés par l'épargne communale. L'année 2021 permettra d'investir sans avoir recours à l'emprunt. Plusieurs études sont lancées notamment pour réaliser la mise en accessibilité et l'isolation thermique de l'hôtel de ville.

La déconstruction et le désamiantage des bâtiments du site du Cadran solaire ont démarré. Une Batitec propose aux artisans et aux particuliers d'acheter des éléments de second œuvre à un prix raisonnable les vendredis après-midis et les samedis. La Métro porte cette démarche d'économie circulaire innovante. Un catalogue est en ligne à l'adresse : <https://www.ecomat38.com/catalogue>

CHUGA

Carrefour des Hôpitaux, les travaux ont démarré et se poursuivront jusqu'à la fin de l'automne 2021. Le carrefour sera réaménagé, les pistes cyclables réalisées et une voie de bus et un arrêt de bus créés.

L'entrée des urgences de l'hôpital nord se fera alors par le parvis du carrefour dès la fin des travaux. Des marquages sont prévus en venant de Grenoble.

Il y a eu, début avril, beaucoup d'hélicoptères du fait de travaux sur la toiture de l'hôpital.

Le déplacement de l'hélistation sur le toit du nouveau bâtiment devrait réduire les nuisances sonores pour les riverains.

Le CHUGA génère un important trafic automobile sur le secteur des Sablons. Le CHU travaille sur le stationnement de ses agents hospitaliers. Actuellement, un parking provisoire existe sur le terrain de l'ancien tri postal, en zone inondable. La Préfecture prépare un Plan de prévention des risques d'inondation, après tous les travaux qui ont été faits sur les digues, de Grenoble à Pontcharra.

Travaux

A l'intersection du chemin Fortuné Ferrini et du boulevard de la Chantourne, des pompes de relevage vont être installées afin de lutter contre les inondations de la Chantourne en cas de crue de l'Isère. Le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) finance cet équipement.



Avenue du Grand Sablon, vers les Pompes Funèbres Intercommunales, l'éclairage public a été remis en fonctionnement.

Avenue du Grand Sablon et à hauteur du rond-point de Décathlon, des travaux sur le réseau de chaleur du chauffage urbain sont envisagés pour l'été 2021. Après ces travaux, l'avenue du Grand Sablon sera reprise avec une piste cyclable bidirectionnelle sur un côté de l'avenue et un cheminement piéton sécurisé de l'autre côté.

Une piste cyclable longeant le CHUGA, boulevard de la Chantourne, est à l'étude par la Métro, entre le rond-point Décathlon et le quai Fortuné Ferrini. Les stationnements seront maintenus et une réflexion aura lieu pour réduire la vitesse des véhicules sur l'avenue.

Mobilités

Pour l'accès à la passerelle des Taillées vers St Martin d'Hères, après le passage Ricou, des rampes d'accès vont être aménagées avec une pente plus douce ; le revêtement de la passerelle sera changé pour être moins glissant. L'éclairage public va y être installé.

Au niveau du passage Ricou, la station vélo Antoine-Biboud de la Chronovélo a été inaugurée récemment.

Un pôle d'échange multimodal (tram, bus, vélos, piétons) est à l'étude par le SMMAG au niveau de l'arrêt de tram Grand Sablon et de l'arrêt de bus Sablons du C1. La commune s'oppose à l'option d'un nouvel arrêt de tram sur le pont. La décision n'est pas encore prise. Dans ce cadre, une étude est en cours pour améliorer la circulation piétonne avenue de l'Obiou, entre l'arrêt du C1 et la station de tram.

Le radar pédagogique de l'avenue de l'Obiou ne fonctionne plus, ses panneaux solaires l'alimentant ayant été volés. La bretelle d'accès venant de l'avenue de Verdun vers le boulevard de la Chantourne fait toujours l'objet d'une vigilance particulière pour améliorer sa sécurité.

La mise en place du stationnement payant a été un moyen de faire baisser la quantité de véhicules dans ce secteur. Il est signalé par les habitants que les feux en sortant de l'immeuble du Manhattan ne sont pas en concordance avec les feux des cyclistes de l'avenue, suite à l'aménagement de la ligne Chronovélo.

De plus, l'éclairage public du boulevard de la Chantourne est de l'autre côté de la piste cyclable ce qui ne contribue pas à la visibilité des cyclistes. Un habitant demande de matérialiser l'entrée et la sortie des véhicules devant le Manhattan.

Vitesse

La vitesse maximale autorisée sur l'avenue de Verdun est de 70 km/h actuellement. Une réflexion est en cours pour réduire la vitesse maximum à 50 km/h ainsi que la création de traversées piétonnes sécurisées.

Il est signalé la vitesse importante des véhicules, boulevard de la Chantourne notamment entre Fortuné Ferrini et le rond-point de Décathlon. Au cours des travaux pour l'implantation de la piste cyclable nous étudierons avec la Métro des aménagements pour faire réduire la vitesse.

Les effectifs actuels de police municipale ne permettent pas de réaliser très fréquemment des contrôles de vitesse. Le conseil municipal a décidé la création d'un nouveau poste de policier municipal.

Des jumelles de contrôle de vitesse ont été acquises en commun avec la ville de Meylan

Forêt des Sablons

Le projet d'aménagement de la Forêt des Sablons est mené par la Métro, propriétaire du site, qui se heurte à une première étape : trouver une solution pour installer à un autre endroit les gens du voyage, qui sont présents « provisoirement » sur le site depuis 17 ans.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

